

les difficultés d'une éducation ordinaire, n'est-ce pas là, nous le demandons, supposer des circonstances dont la réunion est, sinon impossible, du moins trop rare pour qu'un traité, composé sur de telles bases, puisse jamais devenir d'une utilité à peu près générale ?

Cette part faite à nos idées particulières, nous dirons que ce livre est remarquable sous plus d'un rapport : guide utile de la classe privilégiée pour laquelle il semble plus spécialement écrit, il renferme aussi des conseils à la portée de toutes les mères de famille, quelle que soit, d'ailleurs, leur position dans le monde ; et il n'est pas une d'entre elles qui n'y puisse trouver, au besoin, des leçons profitables à ses enfants et à elle-même.

Hygiène des femmes enceintes, allaitement maternel ou choix d'une nourrice, soins que réclame la première enfance, maladies de cet âge, toutes ces questions de si haute importance, mais à peine effleurés dans la plupart des ouvrages d'éducation, sont traitées, dans celui-ci, avec une supériorité qui ne fait pas moins d'honneur au médecin qu'au moraliste.

Quant à l'éducation morale et intellectuelle, quelques lignes, extraites du livre même, permettront d'apprécier la sagesse des principes qui doivent la régler, suivant l'auteur. « Pour « diriger avec succès l'esprit des enfants, il faut saisir leur « naturel, c'est-à-dire les propensions de leur caractère, afin « de cultiver le bon aux dépens du mauvais. L'essentiel, dit « M. de Ségur, est de donner à l'ame un bon pli, et de faire « ensorte que, pour elle, le mal soit un accident et le bien une « habitude. Mais, pour cela, il ne faut pas que les pères et « les mères s'érigent en instituteurs : c'est moins avec des « sermons qu'avec des exemples qu'on fait l'éducation. Le « point fondamental est d'habituer les enfants à supporter « avec résignation le joug de la nécessité, que nous imposent, « d'un côté les choses, et, de l'autre, la raison de la société « qui, sous le nom de loi, attache les hommes au bien. N'est- « ce pas, en effet, la sagesse qui dicte les lois ? Heureux les